

## Annexe 1 à l'article 2, alinéa 2, lettre a

(état au 01.10.2024)

## Réglementation de la DSE des droits d'accès à la plateforme GERES

Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES <sup>1</sup>														Statut des personnes (active, partie, décédée)		Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)		Art. 14 LCPD <sup>2</sup> : accès aux données personnelles bloquées							
Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité						
<b>1 Police cantonale (POCA)</b>																									
1.1 Demande de droits pour le <b>personnel</b> : cheffes et chefs de service et suppléance																									
1.1.1 Personnel disposant du statut de policier et personnel non policier des polices régionales, de la Police judiciaire, du Domaine spécialisé armes, explosifs et commerce et du Service psychologique														Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	X			

<sup>1</sup> RSB [152.051](#)<sup>2</sup> RSB [152.04](#)



## Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES

	Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité	Statut des personnes (active, partie, décédée)	Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)	Art. 14 LCPD, accès aux données personnelles bloquées
<b>2 Office de l'exécution judiciaire (OEJ)</b>																							
2.1 Demande de droits pour le <b>personnel</b> : cheffes et chefs de secteur dans les établissements d'exécution et à l'État-major de l'OEJ et suppléance																							
<b>A. Section de la probation et de l'exécution des sanctions pénales (SPESP)</b>																							
<b>2.1.1 Contrôle des frais d'exécution: cheffe ou chef et collaboratrice spécialisée ou collaborateur spécialisé</b>																							
But: accomplir les tâches prévues par la LEJ <sup>1</sup> et l'OEJ <sup>2</sup> ; déterminer le domicile afin de vérifier s'il s'agit de Bernoises et de Bernois actifs (service social) ou de touristes criminels, etc., afin de déterminer les compétences en matière de prise en charge des frais, y compris à titre subsidiaire, et l'imputation à la compensation des charges de l'aide sociale																							
	X	X	X		X	X	X					X			Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	
<b>2.1.2 Services régionaux: cheffe ou chef et responsable de dossier</b>																							
But: accomplir les tâches prévues par la LEJ et l'OEJ; rechercher des adresses afin d'éviter le signalement de personnes condamnées en vue de leur arrestation;																							
	X		X	X	X	X		X	X	X		X	X		Max.	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	

<sup>1</sup> RSB [341.1](#)

<sup>2</sup> RSB [341.11](#)











## Profils et fonctionnalités GERES selon les annexes 1 et 2 O GERES

	Profil de base	Profil standard 1: numéro AVS	Profil standard 2: lieu d'origine / nationalité	Profil standard 3: état civil	Profil standard 4: mouvement de population	Profil standard 5: droit des étrangers	Profil standard 6: numéro SYMIC	Profil standard 7: mesures de protection de l'adulte	Profil standard 8: mesures de protection de l'enfant	Profil standard 9: lien parents/enfants	Profil standard 10: confession	Profil standard 11: ménage	Profil standard 12: saisie des documents d'identité et autres documents officiels	Droit de modification	Historisation (nombre d'années)	Étendue territoriale des données	Âge	Sexe	Confession	Nationalité	Statut des personnes (active, partie, décédée)	Relation d'annonce (établissement, séjour, autre domicile)	Art. 14 LCPD, accès aux données personnelles bloquées
<b>4 Office de la circulation routière et de la navigation (OCRN)</b>																							
<b>4.1 Demande de droits pour le personnel:</b> propriétaires et gestionnaires de services de la section Informatique de l'OCRN, à la demande des responsables hiérarchiques																							
<u>4.1.1 Sécurité administrative de la circulation routière (admission des conducteurs à la circulation routière, mesures administratives, exécution des mesures)</u> Responsables de secteur et de service Collaboratrices spécialisées et collaborateurs spécialisés But: garantir l'intégrité des données et assurer la qualité; rechercher des adresses, effectuer des mutations à la suite de décès, vérifier le statut de séjour de personnes étrangères en vue de leur admission à la circulation routière	X	X	X	X	X	X				X					5 ans	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	
<u>4.1.2 Admission à la circulation routière (autorisations spéciales, permis, traitement)</u> Responsables de secteur et de service Collaboratrices spécialisées et collaborateurs spécialisés (excepté le personnel de l'entrepôt des plaques de contrôle)	X	X	X		X	X									5 ans	Ct.	Tous	Tous	Toutes	Toutes	Tous	Tous	











Avis du Bureau pour la surveillance de la protection des données:

<b>Date de la version</b>	<b>Date de l'avis</b>
01.03.2022	06.02.2022
01.05.2022	07.04.2022
01.01.2023	22.11.2022
01.02.2024	05.12.2023
01.10.2024	28.08.2024